



Destinataires : Communauté du CHUM

Date : 14 juin 2022

Objet : Mises à jour – Visiteur et accompagnateurs au CHUM – **EFFECTIF 20 juin**

La direction générale du CHUM poursuit son plan d'assouplissement et annonce de nouvelles mesures. Certaines mesures demeurent en vigueur afin de protéger les patients et les équipes. Ces dernières seront ajustées, au besoin, selon l'évolution de la situation.

Le port du masque toujours obligatoire au CHUM

Mesures en vigueur pour les visiteurs :

Visiteurs :
Unités de soins :

Le CHUM ne demandera plus aux visiteurs de s'inscrire à la table située au 1^{er} étage du Pavillon D. Le CHUM autorise les visites aux patients hospitalisés dans la majorité des unités de soins selon le protocole suivant : **Deux visiteurs à la fois sont autorisés sur les unités**, sauf pour le 14N et le 15N où **un visiteur à la fois est autorisé**. Il n'y a pas de limite de visiteurs par 24 heures.

Urgence

À l'urgence, **un seul visiteur à la fois**.

Accompagnateurs :

Il n'y a plus de restriction en ambulatoire mais on demande **un seul accompagnateur** afin de réduire le nombre de personnes dans les espaces.

Important

Le port du masque et l'hygiène des mains demeurent et doivent être respectés en tout temps et tout lieu.

Les personnes qui ont des symptômes tels que (de la fièvre, de la toux, des difficultés respiratoires, un mal de gorge, une irruption cutanée ou de la diarrhée) sont priées d'éviter de visiter un proche à l'hôpital.

RAPPEL

Cafétéria CHUM et Agora CRCHUM :

Vous pouvez retirer votre masque lors de la consommation de nourriture, mais vous devez le remettre immédiatement après. Si vous restez à la table pour discuter, assurez-vous de remettre votre masque. **Il n'y a plus d'espaces dédiés aux patients et visiteurs et plus d'espaces dédiés au personnel.**

Nous vous remercions pour votre collaboration continue et vous tiendrons informés régulièrement.



La direction générale